

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° S19-0001094

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) **21786**

Matricule : **5624** Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **Aoudane Miloud** Date de naissance : **26/09/1960**

Adresse : **43 Rue 1 Hay Mandarona Ain chock casab**

Tél. : **0650222722** Total des frais engagés : **3179,00** Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur Anissa KETTANI**  
Spécialiste en Ophthalmologie  
Lotissement Ouled Taïeb - Rue 01  
N° 101 - Ain Chock - Casablanca

Date de consultation : **09 MARS 2020**

Nom et prénom du malade : **Aoudane Miloud** Age : **60 ANS**

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASAB** le **12/03/2020**

Signature de l'adhérent(e) : **ACCUEIL SIEGE RAM**

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.03.2020	C.2.		300 n <sup>o</sup> 300	Docteur Anissa KETTANI Spécialiste en Ophthalmologie L'Assentent Dr. Taleb - Rue 01 101 - Ain Chock - Casablanca T: 022 50 41 88

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL QADISIA 101 - Ain Chock - Casablanca Ref: 13 - Date: 03.03.2020	09.03.2020	19.00

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE OUTA Opticien Optométriste Lar. Al Azahr Gr. 2 Imm 98 N° 10 Gsm : 0665 31 68 44 - Casablanca	10/03/2020	Lunettes				2800,00 dh

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412   21433552 00000000   00000000	G	
D	00000000   00000000 35533411   11433553	B		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur A, KETTANI KOMIHA

Spécialiste en ophtalmologie

Diplômée de la faculté de

Médecine de Montpellier

Maladies et Chirurgie des Yeux



الدكورة انيسة كتاني قميحة

اختصاصية في

أمراض وجراحة العيون

casablanca ..... الدار البيضاء.....

09 MARS 2020

A oudene Néeloual

79,00

~~New: Infl vls~~  
~~SV~~ ~~Alle 344~~



~~PHARMACE ACHIR~~  
101, Bd El 005 S. Lai Mandarona  
Rue 14, Inala 101 Ain Chok - Casablanca  
Tel: 05 252 82 53

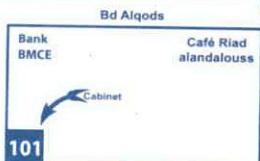
Docteur Aissa KETTANI  
Spécialiste en Ophtalmologie  
L'atelier de Dr Aissa Taleb - Rue 01  
N° 101 - Ain Chock Casablanca

T: 022 50 42 88

Lot, Ouled Taleb, rue 01 N 101 Ain chock casablanca

تجزئة اولاد طالب رقم 101 زقة 01 عن الشق

Tél: 0522.504.188 / 0522.500.026





09 MAR. 2020

casablanca ..... الدار البيضاء

A oudad Nélaouad

lunettes Vloin  
photo ey.

OD  $(90 - 0,50) + 1,25$

OC  $(70 - 0,75) + 1,75$

lunette V Pro

ONC Add + 2

**OPTIQUE OULFA**  
Optique Optométriste  
101 N 101 Ain Chock Casablanca  
GSM: 0665 31 68 44 - Casablanca

Spécialiste en Ophtalmologie  
Les Issam Ouled Taleb, Rue 01  
N° 101 - Ain Chock - Casablanca

T: 022 50 41 88

Lot, Ouled Taleb, rue 01 N 101 Ain chock casablanca

تجزئة اولاد طالب رقم 101 زنقة 01 عن الشق

Tél: 0522.504.188 / 0522.500.026

Bd Alqods



O

BD Alqods



**Optique Oulfa**

**OPTIQUE OULFA**

**FACTURE N°** 000020

Opticien Optométriste  
Lot Al Azhar Gr 2 Imm 98 N°10  
Gsm : 0665 31 68 44 - Casablanca

Casablanca, le : 10/03/2020

M : Aoudane Miloud

N° de Nomenclature :

Docteur : Anissa KETTANI KOMIHA

2 Monture : Optique 1000,00

4 Verres : Incassables AR / Incassables BL

VL :

OD : +1,25 (-0,50 à 90°) 600,00

OG : +1,75 (-0,75 à 70°) 600,00

VP :

OD : ADD: +2,00 300,00

OG : ADD: +2,00 300,00

Total : 2800,00 dh

Deux Mille huit cent dh

**OPTION OULFA**

Opticien Optométriste  
Lot Al Azhar Gr 2 Imm 98 N°10  
Gsm : 0665 31 68 44 - Casablanca

**OPTION OULFA**

Opticien Optométriste  
Lot. Al Azahr Gr. 2 Imm98 N. 10  
Gsm : 0665 31 68 44 - Casablanca